

PUBLICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-036

Avis-vous est donné par le soussigné directeur général / secrétaire-trésorier de la Municipalité de Kazabazua, qu'à la séance ordinaire du 3 août 2021, le conseil a adoptée, par sa résolution numéro 2021-08-162, le règlement numéro 2021-036 intitulé

RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-036

**« RÈGLEMENT DÉLÉGUANT AU
MAIRE LE POUVOIR DE L'ARTICLE 142.1 DU
CODE MUNICIPAL DU QUÉBEC chapitre C-27.1 »**

Toute personne désireuse de prendre connaissance dudit règlement peut le faire à la municipalité de Kazabazua au 30 chemin Begley durant les heures d'ouverture soit du lundi au vendredi entre 8H00 à midi et de 13H00 à 16H00.



Directeur général et secrétaire-trésorier

10 août 2021
Date

